



GUIDE

Organiser une action solidaire

au profit de l'Association Petits Princes





Vos projets sont les bienvenus !

Chaque année, de nombreuses initiatives voient le jour avec pour objectif d'aider l'Association Petits Princes en collectant des fonds et en faisant connaître notre action partout en France.

Qu'il s'agisse d'initiatives d'écoles, de mairies, d'associations sportives et culturelles ou de particuliers, toutes les propositions sont examinées.

Votre contact :

Anaïs Garnier-Hue
Association Petits Princes :
66, avenue du Maine - 75014 Paris
01 43 35 49 00
anaïs.garnier-hue@petitsprinces.com



© Olivier Brunet





Sommaire

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION PETITS PRINCES
2. COMMENT ORGANISER UNE ACTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION PETITS PRINCES
3. QUELQUES IDÉES D' ACTIONS SOLIDAIRES
4. CONSEILS PRATIQUES
5. COMMUNIQUEZ !
6. BOÎTE À OUTILS
7. INFOS PRATIQUES



1. PRÉSENTATION

Un rêve
réalisé
chaque jour

La mission de l'Association Petits Princes

Créée en 1987, l'Association Petits Princes réalise les rêves d'enfants et adolescents malades atteints de cancers, leucémies et certaines maladies génétiques. En vivant ses passions et en réalisant ses rêves, l'enfant trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie.

Un soutien tout au long de la maladie

En fonction des traitements et hospitalisations de l'enfant, les bénévoles de l'Association Petits Princes peuvent organiser plusieurs rêves autour de ses passions.

Un soutien pour la famille

Parce que la maladie bouleverse tout l'univers familial, les parents et la fratrie vivent, dans la majorité des cas, les rêves aux côtés de l'enfant.

DEPUIS 1987,
6 000 rêves
RÉALISÉS

DES LIENS ÉTROITS AVEC LES HÔPITAUX

Tous les rêves sont préparés et réalisés avec l'accord des équipes soignantes, en fonction des traitements et hospitalisations de l'enfant. Chaque année, plus de 150 services hospitaliers collaborent avec l'Association, dans la France entière.

UNE RELATION DE CONFIANCE

L'Association Petits Princes, reconnue d'utilité publique, est membre du Comité de la Charte, label de transparence financière.



Pour un même enfant, plusieurs rêves réalisés...



1^{er} rêve en 2013
Village du Père Noël
dans le Haut-Jura



2^e rêve en 2015
Rencontre du Père Noël
à bord d'un avion



3^e rêve en 2016
Découverte des animaux
à Planète Sauvage



Le parcours de Zoé

Zoé est fan du Père Noël... Et des animaux ! Depuis l'âge de 4 ans, cette petite princesse originaire de Troyes a réalisé 3 rêves avec l'Association Petits Princes. Aujourd'hui, Zoé a 7 ans et l'Association Petits Princes est toujours à ses côtés.



2. COMMENT ORGANISER UNE ACTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION PETITS PRINCES ?

1. Trouvez une idée facile à mettre en place, fédératrice et peu coûteuse.

Créez un évènement ou participez à une manifestation déjà existante.

➔ Retrouvez des exemples et idées d'évènements présentés ci-après.

2. Contactez-nous pour nous présenter votre projet avec les éléments suivants :

- Nom de votre organisme
- Nom et prénom du responsable / contact
- Coordonnées (adresse postale, e-mail, téléphone)
- Date, lieu et durée de l'évènement
- Budget et mécanique financière pour collecter des fonds
- Communication prévue

Nous vous aiderons dans la réalisation de toutes les étapes de votre manifestation (conseil pour l'organisation, mise à disposition d'outils de communication, etc.).

L'Association Petits Princes se réserve le droit de donner son accord ou de refuser un projet de soutien.

3. Signez la convention d'engagement que nous vous transmettrons.

Ce contrat reprend simplement les principaux éléments de votre manifestation. Il est indispensable pour que votre évènement puisse avoir lieu au profit de l'Association Petits Princes et tient lieu de confirmation de notre accord.

3. Rassemblez une équipe, planifiez votre projet et foncez !

- Entourez-vous de quelques amis qui pourront vous aider efficacement. A plusieurs on mutualise ses compétences et ses idées.
- Prévoyez du temps et organisez-vous à l'avance.
- Faites une liste de toutes les actions à mener.
- Anticipez à l'avance les autorisations nécessaires à demander.

Nous restons à votre disposition pour discuter avec vous de votre projet et faire de votre action un moment fort et un véritable succès !



3. QUELQUES IDÉES D' ACTIONS SOLIDAIRES

Valorisez un talent que vous avez, mobilisez la classe ou l'école de votre enfant scolarisé, faites appel à votre entourage, etc.

Vous retrouverez ici quelques idées d'actions solidaires pour vous aider à vous lancer :

	Facilité	Budget	Temps de préparation	Collecte espérée
Vente de boissons, Vente de gâteaux, Vente d'objets fabriqués, Marché de Noël, ...	👍	€ €	⌚	😊
Emballage de cadeaux de Noël	👍	€	⌚	😊😊
Brocante / vide grenier, Bourse aux jouets, Bourse aux livres, ...	👍👍	€	⌚⌚⌚	😊😊
Kermesse, Animations fête de l'école, Cross.	👍👍	€ €	⌚⌚	😊😊
Tournoi de bridge, Tournoi d'échecs, Chasse au trésor, Jeu-concours, Loto.	👍👍	€ €	⌚⌚⌚	😊😊😊
Vente aux enchères, Tombola.	👍👍👍	€ €	⌚⌚⌚	😊😊😊
Spectacle, Concert, Représentation théâtrale.	👍👍👍	€ € €	⌚⌚⌚	😊😊😊
Soirée dansante, Dîner/gala de charité.	👍👍👍	€ € €	⌚⌚⌚	😊😊😊
Randonnée	👍👍	€	⌚⌚	😊😊
Manifestation sportive au niveau local (tournoi ou challenge sportif, course à pied, rallye, ...)	👍👍👍👍	€ € €	⌚⌚⌚⌚	😊😊😊😊



4. EN PRATIQUE : UNE BONNE GESTION DE PROJET, C'EST UNE RÉUSSITE ASSURÉE !

1. Trouvez un lieu et réservez-le

- Privilégiez un lieu de passage à forte affluence pour les ventes.
 - Cherchez une salle d'ores et déjà équipée d'une sonorisation pour les soirées.
- ➔ Vous devriez pouvoir bénéficier gratuitement d'une salle par la mairie de votre ville.

2. Demandez les autorisations et les accords nécessaires auprès de votre mairie ou de votre préfecture en précisant le nom des organisateurs, la date, l'heure, la durée, le lieu souhaité et le descriptif de la manifestation. Toute action organisée sur le domaine public doit en effet être déclarée à la mairie de la ville ou à la préfecture concernée.

3. Préparez votre budget

Le but d'une manifestation au profit de l'Association Petits Princes est de récolter le maximum de fonds pour permettre à l'Association Petits Princes de réaliser les rêves des enfants gravement malades.

- **Évaluez les coûts de la manifestation** : objectif 0€ !
- **Cherchez des sponsors** : démarchez les entreprises et les commerçants de votre ville pour obtenir des dons en nature (boissons, petite restauration, etc.)
- **Contactez des professionnels ou des amateurs prêts à travailler bénévolement** pendant votre manifestation (régie technique, billetterie, arbitres etc.). Demandez par exemple à vos camarades, amis ou collègues de confectionner des gâteaux à vendre le jour de la manifestation.

Attention :

vos sponsors sont partenaires de votre événement mais ne sont pas partenaires de l'Association Petits Princes.

4. Déclarez et sécurisez votre manifestation (liste non exhaustive)

- **Déclarez votre manifestation à la SACEM** si vous diffusez de la musique le jour de votre manifestation (www.sacem.fr).
- **Veillez à souscrire une assurance responsabilité civile**. Celle-ci est obligatoire et vous couvre en tant qu'organisateur. Elle couvre également les participants de votre manifestation et les biens matériels utilisés. Renseignements auprès de différents assureurs.
- **Vérifiez que le lieu qui accueille votre événement soit bien assuré**. Dans le cas contraire, une assurance devra être souscrite.
- **Pour la vente d'alcool, obtenez une licence provisoire** (licence 3) auprès de votre mairie ou de la préfecture pour les grandes villes (au minimum 15 jours avant la manifestation).
- **Pensez à prévoir un service d'ordre dans les cas de forte affluence** pour veiller au bon déroulement des entrées et sorties.
- **Prévoyez un service médical pour les manifestations sportives** (pompiers ou secouristes) et **demandez un certificat médical aux participants**. Par ailleurs pour certaines activités, encadrez-vous de personnel qualifié avec du matériel aux normes (renseignez vous auprès des fédérations sportives).

5. Communiquez le plus possible

La communication est essentielle pour la réussite de tout événement ! Retrouvez des exemples de communication dans la rubrique suivante.

6. Envoyez vos invitations (le cas échéant)

- Tenez à jour un listing des réponses.
- Relancez plusieurs fois.

7. Prévoyez et rassemblez tout le matériel nécessaire pour le jour J



Une bonne gestion de projet
c'est une réussite assurée !



5. COMMUNIQUEZ !

1. Créez vos supports de communication

Affiche, affichettes pour les commerçants, flyers, invitations, site/page web, etc.

2. Validez-les impérativement auprès de l'Association Petits Princes avant de les imprimer ou de les diffuser afin de vérifier que vos supports sont bien en adéquation avec notre charte.

L'appellation Petits Princes :

En raison des engagements contractés avec la famille d'Antoine de Saint-Exupéry, l'Association Petits Princes s'engage à respecter des règles précises concernant l'utilisation de l'appellation « Petits Princes », aussi, une fois la convention signée, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre, pour validation, vos supports de communication (publications, affiches, etc.) au titre de votre évènement.

3. Faites la promotion de votre évènement

en expliquant les raisons de votre engagement :

- auprès de votre entourage,
- auprès de votre établissement,
- dans votre quartier/ville,
- dans votre entreprise,
- sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.),
- sur un blog dédié,
- sur les forums, etc.

4. Contactez les médias

- Incitez-les à faire un article sur votre évènement : dans le journal local et/ou régional, le journal de la Mairie, l'antenne locale de France 3, France Bleu dans votre région, etc.
- Invitez un ou plusieurs journalistes de presse écrite et audiovisuelle régionale à votre manifestation.
- Rédigez un communiqué de presse simple que vous leur envoyez une semaine à l'avance.

➔ Vous ne savez pas à qui ?

Regardez le nom des journalistes qui signent les articles au sujet de votre ville dans le journal. Notez le nom du présentateur de la page locale du JT de France 3. L'adresse du média se trouve sur l'ours du journal papier ou sur internet pour la radio et la TV.

5. Mettez en place une signalétique visible le jour de l'évènement.

6. Réservez un temps de présentation de la mission de l'Association Petits Princes.

7. Prenez des photos et/ou vidéos.

Au delà du souvenir, elles pourront vous permettre de prospector des sponsors ou d'être utilisées sur des supports de communication si vous décidez de renouveler l'action ultérieurement.

8. Après l'évènement ...

- Communiquez sur le succès de votre opération (auprès des médias, réseaux sociaux, site web, participants, etc.).
- Remerciez vos partenaires et toutes les personnes qui vous ont aidées.
- Faites le bilan de votre manifestation et transmettez-le à l'Association Petits Princes.



Déontologie :

L'Association Petits Princes est membre du Comité de la Charte, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Le Comité a élaboré une Charte de déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles notamment sur le respect des engagements de transparence financière et de rigueur dans la recherche des fonds, permettant le « don en confiance ».



6. BOÎTE À OUTILS

L'Association Petits Princes dispose d'outils de communication pour informer et promouvoir votre action :

1. Un site internet : www.petitsprinces.com

Il est régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à le consulter.

L'Association se réserve le droit de choisir les actualités publiées en ligne.

2. Le logo de l'Association

Il vous est envoyé par e-mail. Il pourra figurer sur vos supports de communication à condition de les faire préalablement valider par écrit par l'Association Petits Princes.

3. Des affiches

Au format A4 ou A3 pour le jour de l'évènement.

4. Des trimestriels

Le magazine de l'Association Petits Princes est un trimestriel disponible soit en support papier soit téléchargeable directement sur le site internet dans la rubrique : « Nos publications ».

5. Un flyer de présentation de l'Association Petits Princes.

6. Des films vidéo

Ils présentent la mission de l'Association au travers des rêves d'enfants gravement malades et sont disponibles soit en support DVD, soit directement sur la page Youtube de l'Association Petits Princes.



7. INFOS PRATIQUES



1. Présence de l'Association Petits Princes

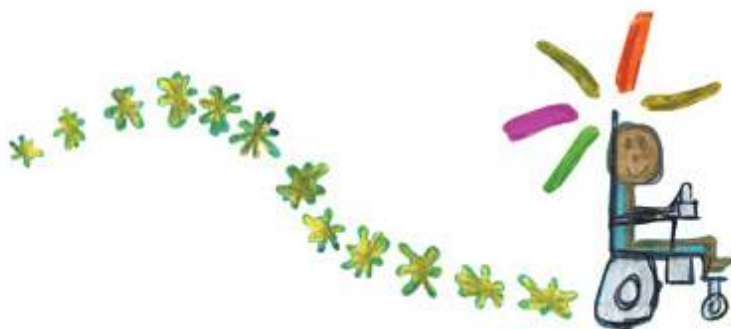
L'Association Petits Princes est constituée d'une petite équipe et de bénévoles déjà très sollicités pour la mission de l'Association auprès des enfants malades. Elle ne peut malheureusement se déplacer que très rarement sur les différentes manifestations. Toutes les demandes sont toutefois examinées au cas par cas.

2. Comment reverser les dons et bénéfices collectés pour l'Association Petits Princes :

- Idéalement par chèque(s) libellé(s) à l'ordre de « L'Association Petits Princes » et envoyé(s) à l'adresse suivante : Association Petits Princes – 66, avenue du Maine – 75014 Paris.
- Par virement bancaire ou dépôt d'espèce à la banque : demandez-nous le R.I.B. de l'Association Petits Princes.

3. Reçu fiscal ou attestation

- Après la réception d'un don, l'Association Petits Princes adresse un reçu fiscal à sa personne émettrice. Chaque don est déductible fiscalement (selon les dispositions des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts). Pour les particuliers, 66 % du don est déductible de l'impôt dans la limite de 20 % du revenu imposable (ainsi un don de 50€ ne coûte, après déduction fiscale, que 17€).
- Les bénéfices ou produits de la vente de biens matériels ou immatériels ne peuvent en revanche pas



C'est grâce à votre soutien que nous pouvons continuer à réaliser les rêves des enfants et adolescents gravement malades...



Merci !



Association Petits Princes



AssoPetitsPrinces



Asso PetitsPrinces

